



L'accréditation est l'outil principal pour démontrer la compétence d'un organisme d'évaluation de la conformité (OEC), tels que des laboratoires d'essais, d'analyse, d'étalonnage, des organismes d'inspection et de certification (système, produit, de personne).

L'accréditation qui est une activité volontaire et sans but lucratif, ne garantit pas seulement la libre circulation des produits et des services sur le marché national, régional et international, mais elle contribue également à améliorer la compétitivité de l'économie nationale.

Afin qu'ALGERAC puisse remplir les missions qui lui sont dévolues, et qui sont celles d'assurer la confiance, l'indépendance et la compétence des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) et en tant que Directeur General, Je m'engage personnellement:

- à assurer tous les moyens nécessaires, qui permettront à ALGERAC de préserver l'objectivité et l'impartialité dans ses travaux;
- à garantir la confidentialité de toutes les informations concernant les organismes accrédités ou candidats à l'accréditation à l'exception des décisions favorables d'accréditation;
- à agir en toute objectivité, libre de toutes pressions administratives, commerciales, financières ou autres susceptibles de compromettre l'impartialité;
- à mettre en œuvre et maintenir un système de management, basé sur des politiques et des procédures, conformément aux exigences de la norme ISO/CEI 17011 et autres exigences de l'EA (l'European Cooperation for Accreditation) , d'ILAC (d'International Laboratory Accreditation Cooperation) ,de l'IAF (International Accreditation Forum) , de l'ARAC (Arab accreditation cooperation) et de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamique (SMIIC).
- à améliorer régulièrement l'efficacité pour une reconnaissance au niveau national, régional et International;
- avec mon équipe, à mieux répondre aux besoins des parties intéressées, à savoir les organismes accrédités, leurs clients (producteurs, prestataires de services, entrepreneurs, installateurs,...,etc.), les pouvoirs publics, les consommateurs, ainsi que les instituts de normalisation, de métrologie, de recherche, de développement et les institutions en charge de l'innovation;
- à promouvoir la démarche d'accréditation au profit des OEC ;
- à informer les laboratoires accrédités ou candidats à l'accréditation à participer à des essais d'aptitudes et inter-comparaisons organisés par des tiers.
- à ce que chaque membre de mon équipe possède la qualification et l'expertise nécessaire à la bonne exécution des tâches qui lui sont confiées, et qu'il améliore continuellement sa compétence à travers une veille normative et des actions de formation continue;



- à encourager la mise en place d'un réseau multidisciplinaires d'OEC (laboratoire, inspection, certification) accrédités, en vue de divulguer les bonnes pratiques et d'harmoniser les compétences;
- à encourager le développement des compétences métrologiques nationales pour soutenir et donner confiance à l'évaluation de la conformité;
- à encourager notre organisation à être plus actif aux travaux des comités techniques EA/IAF/ILAC/ARAC/SMIIC/AFRAC.

Je m'efforcerai d'organiser, de maintenir et de développer toutes relations utiles avec nos partenaires étrangers, directement et à travers les organisations internationales et régionales, dans le but d'échanger nos expériences et de gagner leur confiance afin d'aboutir à notre reconnaissance.

J'engage ma responsabilité sur l'ensemble des décisions d'accréditation.

Le responsable qualité est chargé de veiller à la mise en œuvre, à l'entretien du système de management et de rendre compte au directeur général sur la pertinence et la performance du système et de tout éventuel besoin d'amélioration.

Directeur Général
N. BOUDISSA